

Synthèse de la prise de notes

Séminaire national du dispositif « Plus de maitres que de classes »

Ouverture du séminaire

Roger VRAND, sous-directeur de la vie scolaire, des établissements et des actions socio-éducatives – DGESCO

Rappel du contexte du dispositif pour une mise en perspective et une mise en cohérence :

- **la priorité au 1^{er} degré** : depuis plusieurs rentrées des créations de postes malgré un contexte de baisse démographique pour restaurer le vivier de remplaçants, pour envisager des actions en faveur des territoires ruraux, de la scolarisation des moins de trois ans,
- **la mise en place des nouveaux cycles et des nouveaux programmes** afin d'améliorer la continuité et la progressivité des apprentissages : enjeux particuliers avec la mise en place du cycle 3, la mise en place d'une nouvelle démarche d'évaluation, la mise en place et l'appropriation du LSU,
→ un enjeu fort en matière de pilotage
- **le dispositif « Plus de maitres que de classes »** :
 - o un dispositif phare de la refondation de l'Ecole avec un objectif majeur qui est celui de la réduction des inégalités dans les résultats scolaires,
 - o une montée en puissance en termes de postes,
 - o des moyens significatifs qui sont conditionnés à des projets pédagogiques,
 - o l'importance du pilotage à tous les étages impliquant un suivi attentif, un accompagnement notamment par la formation, une évaluation quantitative et qualitative sur les apprentissages des élèves et une évolution sur les pratiques enseignantes.

Présentation des travaux du comité national de suivi du dispositif « Plus de maitres que de classes »

Marie-Danièle CAMPION, Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand

Rappel de la mise en place du comité de suivi et d'accompagnement en janvier 2014

Rappel des missions du comité de suivi : le suivi du déploiement, le repérage des projets et organisations innovantes, l'accompagnement et l'articulation avec les autres dispositifs, le recensement des besoins de formation, la définition des modalités de l'évaluation de l'efficience (résultats obtenus par rapport aux moyens mis), quel déploiement du dispositif notamment en Education prioritaire.

Rappel de la composition du comité

Présentation des points de méthode de la recherche de travail

- importance des travaux de recherche, auditions, déplacements, contributions écrites. Point d'appui et d'alerte : les rapports de l'IG de 2014 et 2016, les circulaires, les 10 repères de la DGESCO,
- importance d'informer les usagers et les collectivités : la question de la compréhension du système et celle du pourquoi un maitre supplémentaire plutôt qu'une diminution du nombre d'élèves par classe.

Les principes d'actions du comité

- le principe de consensus pour écrire,
- le principe de s'appuyer sur des réflexions scientifiques.

Quelques principes directeurs

- partir des besoins des élèves pour prévenir les difficultés et pour les résoudre,
- partir du projet d'école,
- un projet collectif et non individuel fondé sur le principe de confiance,
- la nécessité d'un pilotage adapté, évolutif, qui soit dans l'accompagnement et très exigeant,
- la nécessité de formation,
- quelles évaluations ?

Une montée en puissance progressive du dispositif

Pour éviter les risques potentiels :

- la mauvaise compréhension, l'insuffisance méthodologique, un dispositif imposé, une commande institutionnelle,
- la dilution et le saupoudrage,
- le manque d'organisation et d'explication sur la nature des tâches,
- le manque de motivation des équipes,
- la nécessaire acculturation à imposer du temps de façon à bien comprendre le sens du dispositif et lui permettre d'évoluer au cours du temps,
- un centrage sur le CP et le CE1,
- la nécessité du besoin d'une analyse dans la durée pour conforter et affiner le déploiement et le suivi.

Sur un aspect plus technique :

- clarifier et préciser les différentes façons d'appréhender la dyade et l'exercice professionnel de la dyade entre maitre supplémentaire et enseignant de la classe (co-enseignement et co-intervention),
- former les enseignants en lecture, écriture et mathématiques sur l'acquisition de connaissances et de compétences,
- c'est un dispositif qui ne pouvait pas monter trop rapidement en charge parce que pour une part il est constitué d'une substitution de dispositifs existants et il est très difficile de les faire évoluer dans le temps donc il y a toujours l'historique,
- de la bonne volonté ne suffit pas, il est souvent nécessaire d'avoir un bon cadrage même si c'est un cadrage souple.

Le repérage de projets et d'organisations

- repérer et travailler sur les bonnes pratiques sans doxa,
- mutualiser les bonnes pratiques.

L'accompagnement et l'articulation avec d'autres dispositifs

Un pilotage adapté et nécessaire, souple, adaptable et à l'écoute à plusieurs niveaux :

- la maille de l'école : l'inscription au projet d'école, l'organisation des échanges de pratique au sein de l'équipe, la place du directeur, la situation globale du maitre+ (recrutement, missions, modalités de travail, capacité à travailler en équipe...), l'articulation avec les autres dispositifs existants comme le RASED, l'information aux partenaires, le projet écrit sur la base d'un cahier des charges, le journal de bord,
- la maille de la circonscription : identifier les besoins, accompagner, suivre les projets, articuler, comprendre le dispositif,
- la maille départementale : définir le suivi, l'évaluation, la formation, élaborer le cahier des charges, définir les critères d'implantation du dispositif,
- la maille académique : cadrage pour éviter les disparités départementales,
- la reconnaissance professionnelle de l'ensemble des acteurs.

La formation

- l'implication des ESPE,
- la formation en équipe d'école,
- les équipes formulent et écrivent leurs demandes afin d'ancrer le positionnement de chacun.

L'évaluation de l'efficience : l'évaluation est très complexe, c'est une démarche nationale. Comment évaluer l'Education prioritaire et comment détacher le dispositif « Plus de maitres que de classes » de l'évaluation et de l'Education prioritaire ? C'est un véritable sujet qui sera posé. En effet, comment dire que c'est le dispositif qui contribue pour tant de pourcentage à la réduction des écarts ?

→ Importance de mettre en place (au niveau de l'école et au-delà) des outils d'évaluation adaptés et robustes notamment pour évaluer les progrès des élèves.

Conclusion

Il s'agit d'un regard partagé sur la classe, sur les élèves et leurs difficultés. C'est un regard qui permet :

- un suivi au cours du cycle avec une dimension de prévention et de remédiation,
- un temps de travail en commun,
- de travailler ensemble sur la formation, sur l'évaluation.

Une expérience d'articulation pilotage-formation en Loire-Atlantique

Nathalie DONOT, conseillère pédagogique de circonscription de Rezé Sud - Loire
Marie TOULLEC-THERY, maitre de conférences en sciences de l'éducation-
université de Nantes

L'objet du propos est de montrer comment à l'échelle du département, ils ont **articulé le pilotage et la formation**. Sont présentés :

- le territoire,
- le principe de pilotage départemental,
- la logique de formations en cascade,
- le contenu des formations,
- des éléments d'une **évaluation quantitative et qualitative** faite en 2014 et 2015
 - o sur le **plan quantitatif** : stabilisation des modalités de travail (en parallèle) et des champs disciplinaires (lecture décodage, lecture compréhension, production d'écrits), densification des interventions du maitre+ pour éviter le saupoudrage, prise en charge massive du maitre+ de groupes hétérogènes (mouvement de prévention), le temps de préparation reste important, la différenciation des tâches (ce n'est plus le maitre+ qui est le facteur de différenciation mais les outils mis à disposition),
 - o sur le **plan qualitatif** : regarder ce qui a favorisé la réussite du travail mené conjointement avec le maitre+ (repérer les effets positifs et ce qui a conduit à ces effets positifs), identifier les points de vigilance (constitution de groupes hétérogènes qui permet les interactions entre élèves), les transferts de compétences en l'absence du maitre+ (les pratiques à conserver, comment s'en emparer), demande de formation en didactique,
 - o **vers une évaluation des progrès des élèves** dans les domaines de l'oral, de la production d'écrit et la numération : lors des stages, l'objectif est de construire des échelles descriptives. Reste à définir les situations de classe, les modalités d'observation des élèves, les traces, comment associer les élèves.

Le modèle de réponse à l'intervention peut-il inspirer le co-enseignement des compétences sensibles pour l'apprentissage de la lecture ?

Maryse BIANCO, professeur des universités – université Pierre Mendès France de Grenoble

Présentation du cadre du modèle de réponse à l'intervention (RAI), modèle largement diffusé en Amérique du Nord.

C'est un dispositif présenté comme un modèle de prévention et de détection de la grande difficulté. Ce modèle répond à un mouvement de l'enseignement qui cherche à évaluer l'efficacité des dispositifs ou des modes d'efficacité sur les performances

des élèves et sur les performances du système éducatif dans son ensemble. Ce modèle a vocation de répondre aux besoins de tous les élèves.

Présentation des compétences sensibles à enseigner pour comprendre l'écrit et les compétences sensibles pour enseigner la compréhension

Comprendre en lisant c'est une combinaison complexe d'activités, de processus mentaux à la fois implicites et explicites. Apprendre à comprendre en lisant pour les élèves c'est devenir à la fois un lecteur fluide et un lecteur stratège. Donc enseigner à comprendre c'est vraiment un challenge très complexe pour les enseignants.

Les compétences sensibles à enseigner pour comprendre sont : construire des automatismes, raisonner et réfléchir, l'interprétation partagée d'un texte, maîtriser des stratégies de compréhension.

Les compétences sensibles pour enseigner sont l'enseignement explicite (expliquer, montrer, engager des discussions, des négociations dans les interprétations).

L'enseignement du vocabulaire

L'essentiel du vocabulaire est acquis par apprentissage implicite. Il est appris par imprégnation, par l'oral et par nos lectures.

Un exemple de pilotage et d'accompagnement départemental : démarches et outils

Céline MAZEYRIE, conseillère pédagogique circonscription de Saint-Mathieu de Trévières – académie de Montpellier

Hervé REGNIER, Inspecteur de l'Education nationale circonscription de Saint-Mathieu de Trévières – académie de Montpellier

Rappel du cadre national

Présentation du département

Présentation du pilotage rigoureux et coordonné entre les différents niveaux

- le rôle de chacun au niveau académique, départemental,
- les modalités du dispositif : les conditions, les phases de pilotage (impulsion, régulation et généralisation), les visites in situ, les 4 objectifs du cahier des charges,
- la composition et l'organisation du groupe départemental.

Présentation de la stratégie de mise en place du dispositif

- informer,
- former,
- accompagner,
- évaluer/réguler.

Points de vigilance, une évolution spécifique

- conserver le sens et l'objectif principal qui est la réduction du nombre des élèves en difficulté,

- uniquement le cycle 2,
- formalisation écrite de tous les projets,
- responsabiliser les écoles qui se portent candidates,
- évolution entre co-intervention et co-enseignement,
- rôle de la circonscription.

L'impact du dispositif, l'accompagnement et la formation

➔ production d'un guide départemental

Perspectives

- suivi rapproché,
- renforcement didactique,
- repérer les pratiques en évolution et efficaces,
- question de l'évaluation.

Présentation des outils de pilotage

Protocole d'évaluation du dispositif « Plus de maitres que de classes »

Olivier COSNEFROY, chef de bureau de l'évaluation des actions éducatives et des expérimentations – DEPP B4

L'objectif de l'évaluation faite par la DEPP depuis septembre 2016 est de mettre en relation des performances scolaires avec des pratiques, des organisations pédagogiques d'un maître supplémentaire qui intervient dans plusieurs classes avec différents maîtres titulaires.

Présentation de la DEPP

Rappel du principe général, des objectifs, des modalités de mise en œuvre du dispositif

Présentation du cadre de l'opération

- évaluation des élèves de CP de l'Education prioritaire (3 temps : septembre et décembre 2016, juin 2017), questionnaire au maître+ et au maître de la classe (décembre 2016 et juin 2017),
- objectifs visés :
 - identifier les modes d'organisation pédagogique ayant l'impact le plus important sur les progrès des élèves de CP,
 - offrir un outil de pilotage relatif aux organisations de la dyade maître+/maître de la classe et à leurs évolutions,
- 5 départements : Val d'Oise, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Nord.

Présentation de l'évaluation élève, des questionnaires enseignants

Dans quelle mesure le dispositif contribue-t-il à la mise en œuvre des orientations des axes 1 et 2 de l'Education prioritaire

Marc BABLET, chef du bureau de la politique d'éducation prioritaire et des dispositifs d'accompagnement – DGESCO B3-2

Présentation du lien entre le référentiel de l'Education prioritaire et le dispositif

- l'origine du référentiel,
- le sens des orientations (étayage des pratiques grâce à la prévention, amélioration des pratiques dans la durée et avec cohérence, présentation de pratiques éprouvées qui permettent l'amélioration des résultats des élèves),
- 3 orientations sur le dispositif :
 - o enseigner plus explicitement (ce n'est pas la démarche canadienne),
 - o l'évaluation des élèves conduite avec bienveillance qui repose sur des objectifs exigeants, la question de l'erreur, des moments d'institutionnalisation des savoirs,
 - o les objectifs pédagogiques du travail en équipe.

La question de l'évaluation (en lien avec le rapport de l'IG sur la mise en œuvre de l'année 2 de la refondation de l'Education prioritaire)

3 propositions à développer :

- les observations croisées entre professionnels avec une grille d'observation,
- les productions pédagogiques collectives,
- le travail de recherche dans une optique d'expérimentation et de formation.

Conclusion par l'Inspection générale de l'Education nationale

Yves CRITOFARI, IGEN

Christian LOARER, IGEN – Doyen du groupe enseignement primaire

Présentation de la grille de lecture en termes de politique éducative axée sur le dispositif

- mesure phare de la refondation de l'Ecole,
- rappel des points de la circulaire,
- deux stratégies en termes d'évaluation :

| Modèle A | Modèle B |
|--|--|
| En termes d'orientation stratégique, on a un poste mis à disposition des élèves. | On envisage la mise en poste à la disposition de l'équipe pédagogique pour qu'elle travaille différemment au service de la réussite des élèves. → médiation de l'équipe pédagogique |
| Evaluation de l'impact positif sur les résultats des élèves. | On va être sûr quelque chose qui relève de la conduite du changement. |

| | |
|--|--|
| On nomme un PE sur un poste à profil. | On affecte un enseignant dans l'école. Par conséquent dès lors que l'enseignant demande ce poste au service de l'école, il adhère au projet présenté et dans la mesure où ce poste ne nécessite pas une formation diplômante, il n'y a pas de raison de ne pas le nommer au barème selon les modalités des départements. |
| On va réfléchir sur les méthodes et contenus de travail à proposer aux élèves. | On va davantage réfléchir sur les modalités de travail collectif en supposant qu'il aura à son tour des résultats sur les élèves : co-enseignement, co-intervention... |
| On va facilement envisager des formations spécifiques pour le maitre+ d'autant plus qu'il n'a pas la charge en continu d'élèves et qu'on n'a pas besoin de le remplacer pour aller en formation. | On va s'attacher plutôt à former l'équipe dans sa globalité. |
| On va avoir un pilotage fondé sur des responsabilités bien identifiées avec des dirigeants qui dirigent. | On va être sur un pilotage fondé sur une sorte de « comitologie ». |
| La logique est de rendre des comptes. | Il va s'agir de rendre compte des responsabilités qui ont été laissées dans la cadre d'un contexte général où le vocable de bienveillance revient bien assez fréquemment. |

- la prescription des normes à l'épreuve de la réalité du terrain :
 - o différentes modalités de travail qui varient en fonction des besoins des élèves,
 - o distinction maitre E et maitre+,
 - o fiche de dialogue de gestion ministérielle.

Ce que l'Inspection générale retient des observations et des études conduites de travaux dans les académies :

- suivi de 5 académies : Poitiers, Toulouse, La Réunion, Nice et Bordeaux,
- respect des objectifs principaux : on est globalement sur le CP-CE1, développement de l'organisation pédagogique, utilisation des TICE, un géant catalogue d'autres choses essentielles (climat scolaire, bien être, estime de soi...)

- évolution du fonctionnement de ce dispositif : centration sur le cycle 2, emploi du temps, formules organisationnelles, l'évaluation des compétences des élèves, la question de la préparation de la co-intervention et du co-enseignement, les modalités de pilotage et d'accompagnement, l'évolution des compétences et des pratiques professionnelles.

2 aspects : le dispositif en tant qu'instrument d'une politique publique et la question de l'articulation, la prescription de normes en tension avec les réalités du terrain

- une évaluation intégrée dans le projet,
- une évaluation sur l'évolution des pratiques enseignantes,
- une évaluation concrète sur quelques objets du dispositif.